



## Emplacement de la déchèterie

### Adresse

Route de la Galilée  
1425 Onnens

## Horaires

### Ouverture de la déchèterie

**Lundi** 17h00 - 19h00  
**Mercredi** 17h00 - 19h00  
**Samedi** 09h00 - 11h30  
16h30 - 17h30

## Sacs taxés

Les sacs taxés ne sont pas repris à la déchèterie. Ils peuvent être déposés en tous temps dans les containers au Moulin ou le jeudi matin aux points de collecte habituels, avant 08h00.

## Personnes de contact

### Municipal

Daniel Rappo  
079 210 73 73

### Surveillant

Didier Rosenberg  
079 750 19 22

### Aluminium & fer blanc

Boîtes de conserve non souillées (les rincer), canettes, tubes, barquettes et papier aluminium.

### Appareils électriques

Aspirateurs, machines à café, fers à repasser, robots ménagers, outillages, luminaires, jouets électriques, équipements électriques de sport, etc.

### Appareils électroniques

Appareils électroniques de bureau et de loisir (ordinateurs, imprimantes, scanners, téléphones, chaînes Hi-Fi, téléviseurs, etc.).

### Batteries

Batteries de voiture.

### Biodéchets

Déchets de cuisine crus ou cuits, déchets de jardin, tailles d'arbres et d'arbustes, tontes de gazon.

### Bois

Bois non traité. Le bois à problème (traité avec des enduits de conservation) va aux déchets encombrants. Quantités importantes (>1 m<sup>3</sup>), demander la carte STRID\*.

### Capsules

Uniquement les capsules Nespresso en aluminium.

### Carton

Tout type de carton non souillé : boîtes, carton ondulé, enveloppes en carton, papiers d'emballage, cartons à œufs, cagettes à fruits en carton, cartons de lessive propre.

### Couches-culottes

Protections urinaires.

### Déchets de jardin

Gazon, feuilles, branches. Pour les quantités importantes (>1 m<sup>3</sup>) et travaux de jardinage professionnels, les déchets sont évacués à la STRID (carte disponible sur demande\*).

### Déchets encombrants

Déchets incinérables (meubles, moquettes, matelas, skis, etc.) qui n'entrent pas dans un sac de 110 litres. Déménagements, débarras, chantiers, demander la carte STRID\*.

### Déchets inertes

Porcelaine, faïence, vitres, miroirs, déchets de démolition (un bidon de 35l de briques au maximum), carrelage, terre, gravats.

### Déchets spéciaux

Peintures, solvants, sprays aérosol, produits phytosanitaires, produits chimiques, etc.

### Electroménager

Cuisinières, machines à laver, fours micro-ondes, etc.

### Ferraille

Objets avec plus de 50% de métal. Sommiers, casseroles, outils, vélos, mobilier métallique.

### Flaconnage

Tout récipient en plastique vide muni d'un bouchon : bouteilles de lait, huile, vinaigre, produits de nettoyage et de cosmétique, lessive, adoucissant, shampoing, etc.

### Frigo

Frigos, congélateurs.

### Huiles minérales

Huile pour moteur et engrenage, huile de vidange de voiture, huile hydraulique et machines à coudre.

### Huiles végétales

Huile pour la cuisine, huile de friteuse, glycérine.

### Médicaments

Tout type de médicament, pommades, pastilles, sirops, etc.

### Néons

Tubes néon linéaires.

### Papier

Journaux, enveloppes, imprimés, correspondances, magazines (sans emballage plastique).

### Peinture

Tout type de peinture.

### PET

Bouteilles de boissons uniquement, avec logo PET.

### Piles

Piles, petits accumulateurs non endommagés.

### Pneus

Tout type de pneu de voiture.

Pneu sans jante CHF 5.- / pièce  
Pneu avec jante CHF 10.- / pièce

### Sacs taxés

Déchets incinérables (non recyclables) qui entrent dans un sac poubelle (containers disponibles au Moulin (cf. plan verso), ou à déposer aux points de collecte le jeudi matin.

### Sagex

Polystyrène expansé d'emballage blanc propre, protection pour meubles et appareils.

### Sources lumineuses

Recyclables : ampoules économique et LED.  
Non-recyclables : ampoules à incandescence.

### Textiles

Vêtements propres et chaussures usagées (nouées par paire), literie (draps, couettes, coussins), serviettes, nappes, ceinture et sacs.

### Verre

Emballages en verre, bouteilles à boissons, bocaux alimentaires, emballages de cosmétique.

### Verre plat

Vitrages (simple, double ou triple), verre d'ameublement.

Déchèterie

Point de collecte

Retour au point de vente

STRID  
\* Uniquement avec carte d'accès, disponible à la commune.

Non repris

**STRID** Gestion des déchets pour le Nord Vaudois  
Avec autorisation de la commune

**Centre de collecte**  
Petits-Champs 2, 1400 Yverdon-les-Bains

Lundi - jeudi : 07h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00  
Vendredi : 07h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00



Déchèterie Bonvillars / Onnens  
Attention, les sacs poubelles ne sont pas repris



Containers du Moulin, benne à verre et textile  
Les sacs poubelle peuvent être déposés en tout temps



Points de collecte ramassage hebdomadaire  
Sacs taxés à déposer le jeudi avant 08h00

## Route de la Galilée 1425 Onnens

## Route de la Cour «Au Moulin» 1427 Bonvillars

Conformément aux prescriptions en vigueur, pour les chantiers, déménagements, débarras, tailles exceptionnelles, abattages, et autres déchets provenant d'une activité agricole, industrielle ou singulière, il appartient au détenteur d'assumer le coût de l'élimination des déchets qu'il produit (cf. Art. 11 du règlement communal). Les ménages sont encouragés à composter leurs déchets organiques (branches, gazon, feuilles, déchets de cuisine). Les volumes de déchets dépassant 1 m<sup>3</sup> sont considérés comme exceptionnels. Les déchets qui entrent dans ces catégories peuvent être remis à la STRID contre paiement. L'accès à la STRID est réglementé, la commune bénéficie d'une carte qu'elle met à disposition sur demande.

La commune organise un service de ramassage annuel aux dates suivantes :

- 18 novembre 2022 pour les encombrants
- 25 novembre 2022 pour la ferraille

utiliser les points de collecte

